



24 CHATHAM PLACE, BRIGHTON, BN1 3TN (UK)
TEL. (UK) 0845 310 8066 International Tel. +44 1273 746505
EMAIL: info@nhrorganicoils.com Web Site: www.nhrorganicoils.com

Product Specification

Organic Lavender Fine AOP Essential Oil

(Lavandula angustifolia)

Produit agro-alimentaire issu de l'Agriculture Biologique certifié par FR-BIO-01

MODE D'OBTENTION

Huile essentielle obtenue par distillation à la vapeur d'eau des sommités fleuries de : *Lavandula angustifolia* Miller (Syn : *Lavandula officinalis* Chaix)

CARACTÉRISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Odeur	: Agreste, florale et herbacée
Apparence	: Liquide mobile limpide
Couleur	: Jaune clair à orangé

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Densité à 20°C	: 0,880 à 0,890
Indice de réfraction à 20°C	: 1,450 à 1,464
Pouvoir rotatoire à 20°C	: -12 ° à -7 °
Point éclair	: +71 °C
Indice d'acide	: N.D.
Indice de peroxyde	: N.D.

PRINCIPAUX COMPOSANTS

Linalyl acétate (26,00 à 40,00%)
Linalol (25,00 à 36,00%)
Cis bêta ocimène (3,00 à 8,00%)
Bêta caryophyllène (2,00 à 7,00%)
Lavandulyl acétate (2,00 à 7,00%)

LÉGISLATION


SNC, Substance Naturelle Complexe (100% pure et naturelle)

N°CAS TSCA	: 8000-28-0
N°CAS EINECS	: 90063-37-9 ; 84776-65-8
N°EINECS	: 289-995-2 ; 283-994-0
N°FEMA	: 2622
N°FDA	: 182.20
N°CoE:	: 257n
FCC	: X
RIFM	: X
FMA	: -
AFNOR	: NF T 75-301
INCI	: LAVANDULA ANGUSTIFOLIA HERB OIL (Syn : LAVANDULA OFFICINALIS FLOWER OIL)

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

DIRECTIVE SUBSTANCES DANGEREUSES (DSD) - DIRECTIVE N°67/548/CEE

▪ IDENTIFICATION DES DANGERS



Xn		Nocif
R38		Irritant pour la peau
R51/53		Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R65		Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
S61		Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales / la fiche de données de sécurité
S62		En cas d'ingestion ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette

▪ CLASSIFICATION SUBSTANCE CMR (CANCÉROGÈNE, MUTAGÈNE, TOXIQUE POUR LA REPRODUCTION)

Cancérogénicité	:	Non réglementé
Mutagénicité	:	Non réglementé
Effets toxiques pour la reproduction	:	Non réglementé

RÈGLEMENT CLP - RÈGLEMENT (CE) N°1272/2008

▪ IDENTIFICATION DES DANGERS

<u>PICTOGRAMME(S) DE DANGER</u>	<u>MENTION(S) DE DANGER</u>
 SGH07	H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 SGH08	H315 Provoque une irritation cutanée.
	H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTION D'AVERTISSEMENT

Danger

CONSEIL(S) DE PRUDENCE

P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301 + P310	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P332 + P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P501	Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux législations en vigueur

INFORMATION(S) SUPPLÉMENTAIRE(S) DE DANGER

Non réglementé

▪ CLASSIFICATION SUBSTANCE CMR (CANCÉROGÈNE, MUTAGÈNE, TOXIQUE POUR LA REPRODUCTION)

Cancérogénicité	:	Non réglementé
Mutagénicité	:	Non réglementé
Effets toxiques pour la reproduction	:	Non réglementé

MANIPULATION, STOCKAGE ET D.L.U

Conserver de préférence, dans des containers fermés bien pleins, à l'abri de l'air, de la lumière et à température stable et modérée.
Manipuler dans un local bien aéré à l'abri de toute source d'ignition et de chaleur.

D.L.U : 3 an(s) à compter de la date de libération

TRANSPORT

Non réglementé

Code tarif douanier : 3301 29 41 00

EXIGENCES ET RESTRICTIONS PRODUITS COSMÉTIQUES

- La présence de substances allergènes dans un produit fini doit être indiquée par voie d'étiquetage si leur concentration respective dépasse 100 ppm dans un produit rincé et 10 ppm dans un produit non rincé. (7ème amendement Directive Cosmétique Européenne 2003/15/CE)

Allergènes présents : **Linalol (25,00 à 36,00%), D-Limonène (<= 1,00%), Géraniol (<= 0,50%), Coumarine (<= 0,20%)**

- Restrictions IFRA : **Cette substance et/ou certains de ses composants sont concernés par le Code of Practice de l'IFRA en vigueur, consultable sur le site internet : www.ifraorg.org**

Cette fiche a été mise à jour le 18/07/2015

FT B530
Version 04.21
Date de création: 02/11/2003
Date de révision: 16/06/2015
Dernière mise à jour : 18/07/2015
